



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES
12, rue Baragué - Bâtiment 2
78390 BOIS D'ARCY
Internet : <http://cdty.fr> - E-mail : rousseyves@orange.fr

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES

25/50 METRES 2022

**Les épreuves du Championnat Départemental de Tir des disciplines 25/50 mètres
seront tirées les vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 mai 2022
au stand de tir de Pro Patria Montesson**

Inscriptions

Le formulaire d'inscription est disponible sur le lien internet <http://inscription.cdty.fr>. (suivre les instructions en ligne). Les inscriptions en lignes seront possibles jusqu'au **28 avril 2022**.

En cas de problème d'inscription, vous pouvez joindre le comité départemental d'organisation du championnat par mail à l'adresse compet.cdty@gmail.com.

Les engagements sont nominatifs et les tireurs doivent choisir leur série pour chaque discipline tirée.

Les tireurs non-inscrits dans les délais ne seront admis au pas de tir que selon les places disponibles.

Règlement des engagements

Le paiement des engagements s'effectuera de la façon suivante :

- pour le département 78 le C.D.T.Y. enverra, comme pour les autres championnats, une facture à chaque club,
- pour les autres départements et les dérogations, le paiement des engagements est à envoyer (par le tireur, le club ou le comité départemental suivant vos règlements internes) directement au **Trésorier du Comité Départemental de Tir des Yvelines Monsieur Lionel DECEUYPER – 40 rue Gaston Monmousseau – 78280 GUYANCOURT**, indiquer nom, prénom, licence FFTir et disciplines pour chaque tireur."

PRIX : Cadets et Juniors : 9€ - Seniors : 16€



Yvelines
Conseil général



Direction
Départementale



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES
12, rue Baragué - Bâtiment 2
78390 BOIS D'ARCY
Internet : <http://cdty.fr> - E-mail : rousseyves@orange.fr

Informations complémentaires

Le championnat est ouvert à tous les tireurs titulaires d'une licence FFTir 2021 /2022.

Les règles ISF seront appliquées (voir le règlement de l'Organisation du Tir Sportif d'été 2021 /2022).

Les tireurs sont priés de se présenter au minimum **30 minutes avant le début** de leur série pour le contrôle des armes et des licences.

Les séries pourront être modifiées en fonction du nombre de participants.

La participation au championnat départemental est qualificative pour participer au **Championnat Régional**

Le classement par équipe est effectué automatiquement par le logiciel ISIS en prenant les 3 meilleurs de chaque club par catégorie et discipline.

Le Directeur de Tir

Sylvie COLLOT

Le Président du C.D.T.Y

Yves ROUSSE



Yvelines
Conseil général



Direction
Départementale